

Fibre optique dans PSN

Dans le cadre des travaux de la deuxième tranche à Saint-Nom-la-Bretèche, ORANGE va installer la fibre optique dans notre Résidence de Pré Saint-Nom. La fibre optique est un fil en verre ou en plastique, très fin, qui conduit la lumière et sert dans les transmissions. Le débit d'informations par ce support, insensible aux perturbations électromagnétiques, est supérieur à tout autre. Il permet un accès ultra-rapide à l'Internet. A titre d'exemple, un film se charge en 13 minutes avec l'ADSL et en une minute avec la fibre optique.
(ADSL = 15 Mbit/sec et fibre optique = 100 ou 200 Mbit/sec)

Techniquement :

Dans les trappes grises situées pour la plupart au pied des bornes de téléphone devant nos maisons, seront placés des boîtiers de dérivation de la fibre pour desservir 4 ou 6 abonnés. Selon les toutes dernières informations obtenues le 22 février 2017 de la part d'ORANGE, cette mise en place de boîtiers **devrait être terminée au PSN avant la fin juin 2017.**

Commercialement :

Elle débutera dès que la fibre optique sera amenée dans les trappes. A la souscription d'un abonnement, la fibre sera tirée depuis la trappe dans des fourreaux souterrains jusqu'à l'intérieur des maisons où elle sera déployée par un technicien. ORANGE demande normalement une participation de 149 € pour cette opération, ce forfait pouvant être négocié, ce que ne manquera pas de faire l'ASL de PSN qui vous informera du résultat obtenu. Le prix d'abonnement devrait rester celui de l'ADSL. Le déploiement de la fibre dans votre maison peut être assuré par un opérateur de votre choix qui se connectera sur le réseau de la fibre optique installée par ORANGE. Pour tout autre opérateur, vous devrez vous rapprocher de celui-ci pour en connaître les conditions d'installation.

Le Comité Syndical.